

2
0
1
1

Challenge G3 cyclo-cross

2
0
1
2

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



SC VAL D'ARRÉ

ecmva

C.C.PASLY

Les clubs de

SC VAL D'ARRÉ

ecmva

C.C.PASLY


sont heureux d'organiser la première édition du **Challenge G3** cyclo-cross Ufolep.
Epreuve disputée sur 3 superbes manches !!

Dimanche **06** Novembre 2011

St Just en Chaussée

(SC Val d'Arré)

Dimanche **11** Décembre 2011

Soissons

(CCPasly)

Dimanche **08** Janvier 2012

Moreuil

(ECMVA) (finale)

Seuls les cyclistes titulaires d'une licence UFOLEP (+ carton cyclo-cross en cours de validité) pourront disputer les trois manches du **challenge G3** 2011-2012.

Classements par Catégories :

- UFOLEP 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégories, cadets, féminines (1seule catégorie), minimes.

Règle de course :

Le challenge G3 est un challenge par points en 3 manches.

A chaque manche, les participants comptabilisent des points suivant un barème unique correspondant au classement scratch par catégorie:

55-52-50-49-48-47-46-45-44-43-42-41-40-39-38-37-36-35-34-33-32-31-30-29-28-27-26-25-24-23-22-21-20-19-18-17-16-15-14-13-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2-1 point.

Le classement final sera établi par l'addition des points acquis sur les 3 résultats de chaque participant.

Chaque victoire d'épreuve compte pour les montées de catégorie Ufolep.

Au classement général, en cas de montée de catégorie, les coureurs gardent leurs points acquis pour leur classement dans la catégorie supérieure:

- Un classement final : catégorie 1^{ère} Ufolep
- Un classement final : catégorie 2^{ème} Ufolep
- Un classement final : catégorie 3^{ème} Ufolep
- Un classement final : catégorie cadets Ufolep
- Un classement final : catégorie féminines Ufolep
- Un classement final : catégorie minimes Ufolep

Le coureur ayant totalisé le plus grand nombre de points sera déclaré vainqueur.

En cas d'ex-aequo, il sera tenu compte :

-du plus grand nombre de participations

En cas de nouvelle égalité :

-du plus grand nombre de meilleures places obtenues.

En cas de nouvelle égalité :

-le classement de la dernière épreuve sera prépondérant.

Info, règlement, classement, photo, etc... consultables sur les sites internet :

<http://sites.google.com/site/megaprestige2009>

<http://cycloufolep02.over-blog.com/>

<http://ecmva.over-blog.com/>

<http://cyclocross80ufolep.over-blog.com/>

<http://www.scva.info/>

Horaires :

Départ par sasse de catégorie

-Epreuves cyclo-cross 3^{ème} caté, cadets, féminines et minimes :

Départ 14h00

Durée 45, 30 et 20 minutes

-Epreuve cyclo-cross 1^{ère} et 2^{ème} caté:

Départ 15h00

Durée 50 minutes

Une épreuve cyclo-cross/VTT jeunes sera disputée avant (avec certificat médical).

-Epreuve VTT jeunes (5 à 12ans)

Départ 13h00

Durée adaptée aux âges en nombre de tour suivant la difficulté du circuit.

Catégories d'âge : 5-6ans/7-8ans/9-10ans/11-12ans.

Admis les vélos type vtt et type cyclo-cross. (et même type bmx)

Inscriptions :

!! Il est important pour l'organisateur d'avoir les engagements par avance !!

L'engagement dans chaque épreuve pourra se faire :

-par avance (souhaité) :

Saint Just en Chaussée : Hervé Vimont
254 rue Lucien Sueur
60130 Wavignies 03.44.19.61.21
vimontherve@aol.com

Soissons : Chevalier Laurent
89 rue Jean Jaurès
02200 Courmelles / 03.23.53.51.12 / ccpasly@live.fr

Moreuil : Tricot Laurent
18 rue de Demuin
80110 Hangard / ecmva.engagement.ufolep@gmail.com

-sur place à la remise des dossards (non souhaité).

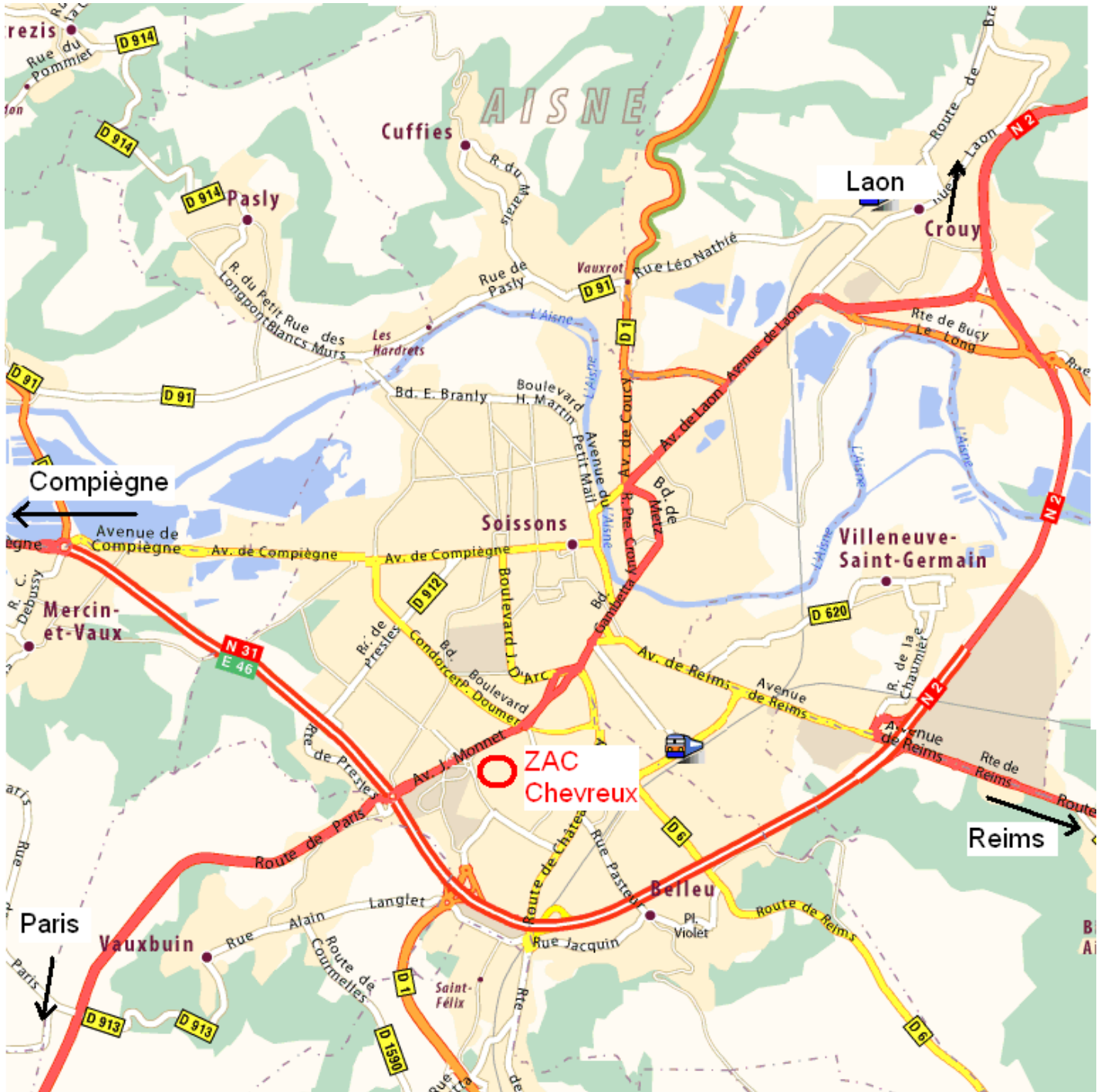
Le tarif d'engagement est fixé à 4.00€ par épreuves pour chaque participant adulte.

Le tarif d'engagement est fixé à 3,00€ par épreuves pour chaque participant à la course jeunes (5-12ans) vtt et cyclo-cross.

Attention !

- L'attribution des dossards se fera en fonction de la date de réception des engagements pour la 1^{ère} épreuve. Puis en fonction du classement par points pour les épreuves suivantes.
Les coureurs s'engageant sur place se verront attribuer les derniers dossards, donc les dernières places sur la grille de départ.
- Tout participant s'engage à garder l'esprit sportif et convivial.
Tout participant s'engage à respecter les lieux et l'environnement.

2^{ème} manche : Soissons



3^{ème} manche : Moreuil

